

Image not found or type unknown



pacs professeur des écoles

Par **launi13**, le **19/02/2012** à **14:55**

Bonjour,

Mon compagnon passe cette année le CRPE (admissible aux écrits). Si il est admis à l'oral, il sera stagiaire pendant 1an puis titularisé normalement l'année d'après. Mais suivant son classement au concours il sera muté sur toute la région midi-pyrénées. Dans le cas où il serait muté hors haute-garonne, le pacs pourrait-il lui permettre de gagner des points et d'être muté à Toulouse (où je réside et fini mes études)???

Je vous remercie pour vos réponses!

Par **youris**, le **19/02/2012** à **14:59**

bjr,

il faut que votre partenaire pose la question à l'éducation nationale.

chaque administration ou entreprise a une position différente sur ce sujet.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1026.xhtml>

cdt